

■ **BEAUTE PLUS SA**, à Vuflens-la-Ville (FOSC du 25.07.2003, p. 14). Procuration collective à deux est conférée à Goumaz Yves, de Sédeilles, à Attalens.  
Journal no 8073 du 27.08.2003  
(01154114 / CH-660.1.892.000-7)